

## SYNTHESE RAPPORT 2023 SIARE

Accusé de réception en préfecture  
095-200058485-20241213-D\_2024\_153-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2024  
Date de réception préfecture : 16/12/2024

Par la construction et la réhabilitation de réseaux de transport, l'assistance technique aux communes dans le cadre de l'établissement de leur zonage d'assainissement notamment, le SIARE est un acteur local à part entière de la politique de l'eau.

Le rapport annuel du SIARE décrit les principales actions menées au cours de l'année 2023 dans ses domaines d'interventions, présente des indicateurs techniques et financiers synthétisés ci-après.

### 1. Les évènements marquants de 2023 :

Sur l'exercice 2023, les faits marquants repris par le SIARE dans son rapport sont les suivants :

- Signature du Contrat Territorial Eau & Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025
- Engagement du projet de mise en séparatif de l'assainissement à Bessancourt dont les travaux seront réalisés progressivement dans les années à venir
- Inauguration du bassin du Moutier à Deuil-la-Barre
- Inauguration du site des Cressonnières à Saint-Gratien
- Renaturation de 4 tronçons du ru de Montlignon à Eaubonne
- Création de la maison de l'Eau à Saint-Gratien. Démarrage de la construction en 2024.

### 2. Les actions menées sur les réseaux publics d'eaux usées et pluviales :

Le SIARE gère 23 bassins de retenue d'eau de pluie pour une capacité de 490 000m<sup>3</sup>, ainsi que 233 km de canalisations pour le transport ou la collecte d'eaux usées et d'eaux pluviales et 58km de canalisation de collecte. Les actions du SIARE vise à assurer le bon fonctionnement de ces ouvrages :

- 60 km de canalisation ont été curés en 2023
- 19 interventions d'urgence
- 49 entreprises auditées pour le contrôle de leur branchement d'assainissement (36 branchements évalués conformes, 3 entreprises ont effectué des travaux de mise en conformité, 6 arrêtés d'autorisation de déversement ont été rédigés)
- 287 diagnostics de conformité ont été réalisés chez les particuliers, dont 135 étaient conformes
- 279m<sup>3</sup> de flottants (plastiques, feuilles d'arbres...) et de produits divers (verre, bois...) ont été collecté à la sortie des bassins de retenue des eaux pluviales
- 6 bassins de rétention des eaux pluviales et 1 zone humide sont gérés en éco-pâturage,
- Projet de refonte du bassin de retenue des eaux pluviales de la mare de Beauchamp

### 3. Les actions menées en faveur de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le SIARE a pour mission de préserver, réguler et restaurer les espaces aquatiques naturels. Les équipes du SIARE participent chaque année à plusieurs manifestations organisées par les communes ayant pour thème la nature, l'environnement ou le développement durable :

- Près de 900 personnes ont été sensibilisés au travers de 6 animations.
- 400 enfants de primaire, ont été sensibilisés au cycle de l'eau et à l'assainissement. Lors de ces manifestations les animateurs s'appuient sur des maquettes pédagogiques : « Le petit cycle de l'eau » et « cycle de l'eau naturel-bassin versant » illustrant les risques d'inondation.
- Une visite terrain a également été organisée avec des lycéens français, allemands et polonais via le comité de jumelage franco-allemand de Taverny.

Outre l'animation et la sensibilisation du public, le SIARE met en place des solutions diverses visant la préservation de la biodiversité et la prévention du risque inondation :

- Etude de caractérisation des zones humides en complément des inventaires du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer,
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces : éco-pâturage, fauche tardive, installation de ruches, gestion des espèces envahissantes,
- Projet de création d'une zone humide pédagogique à Eaubonne en association avec le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. Un travail de sensibilisation est mené avec les élèves dans le cadre d'une approche pédagogique,
- Projet de restauration du ru de Liesse à Pierrelaye

#### 4. Les données financières du syndicat :

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2023 : 10 175 989,67€

Résultat antérieur reporté : 1 373 439,48€

Résultat cumulé : 11 549 429,15€

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2023 : -4 625 981,48€

Résultat antérieur reporté : -4 380 615,59€

Résultat cumulé : -9 006 596,95€

Contribution de la CA Val Parisis pour la gestion des eaux pluviales : 3 300 303 €

Taxe GEMAPI perçue par le SIARE : 6 787 102 € dont 4 118 635 € de la CAVP

Redevance assainissement collectée auprès des usagers : 9 537 051 €